



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

13 juin 2019

Contact presse :
Claire Avasse
07 66 42 72 33
c.avasse@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Projet de loi bioéthique : Qui pense aux enfants ?

Edouard Philippe a annoncé hier, dans son discours de politique générale à l'Assemblée Nationale, la présentation d'un projet de loi de bioéthique fin juillet au Conseil des ministres pour une discussion fin septembre au Parlement. Ce projet de loi inclura la généralisation de la "PMA" aux femmes célibataires et aux couples de femmes.

Depuis l'ouverture des États Généraux de la bioéthique, les AFC ont dit leur totale désapprobation.

Ce projet priverait délibérément des enfants de père et serait la dernière marche avant la légalisation de la GPA.

Cette évolution changerait profondément le droit de la famille et de la filiation dans notre pays. Aujourd'hui, ce droit est fondé sur la référence biologique à la paternité et à la maternité. Demain, il pourrait être fondé sur le seul "projet parental" ou sur le désir - par essence mouvant - des adultes. Comment les enfants se construiront-ils psychiquement alors que leur état civil leur reconnaîtrait une prétendue "double filiation maternelle", par nature impossible ?

Ce projet ouvrirait aussi la voie à la commercialisation des produits du corps humain : le Conseil d'État chiffre à plusieurs centaines le nombre de donneurs de sperme manquant. La tentation pourrait devenir grande de rétribuer le "don" ou d'acheter du sperme dans les banques de sperme étrangères, notamment au Danemark. La sélection des "donneurs" induit, en outre, une démarche eugéniste.

Les AFC ont été reçues le 25 avril par Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de la protection de l'enfance auprès d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé et le 11 juin par la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet.

Elles leur ont redit leur très ferme opposition et les ont mis en garde contre les conséquences néfastes de ce projet qui porte les germes d'une nouvelle fracture sociale. Elles ont rappelé combien la loi sur le "Mariage pour tous" avait suscité de clivages et de rancœurs dans notre pays.

Elles se préparent à résister par tous les moyens, y compris par la manifestation, à cette transgression lourde de conséquences.